

Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Éducation
www.la-recherche-en-education.org

N° 8 (2012), pp. 1-4

Éditorial

Où en sommes-nous ?

La Recherche en Éducation publie son huitième numéro. Cela mérite quelques commentaires.

1. Un travail durable et provisoire

La publication d'une revue scientifique suppose que soient effectuées de nombreuses opérations : des automatismes intelligemment contrôlés – la réception des propositions d'articles, un premier tri, le choix des évaluateurs les plus compétents et efficaces, l'envoi des articles, la réception des avis, leur confrontation, l'information des auteurs, la préparation des textes, leur organisation, leur correction, la publication proprement dite, édition papier et/ou mise en ligne, et la mise à disposition des lecteurs.

C'est un gros travail et un vrai métier, mais, dans nos domaines non commerciaux, le plus souvent à la charge d'amateurs, au triple sens de non formés comme professionnels de l'édition, de non rémunérés et de personnes qui aiment à faire partager des travaux qui le méritent.

Ce travail, qui relève à la fois du provisoire et de la mise en mémoire, du fondateur, est toujours à renouveler car de nouvelles productions, de nouvelles approches, apparaissent et doivent être proposées à la critique. Des productions représentées par des articles, qui sont eux-mêmes à la fois achevés, livrant des informations qui peuvent être transmises, et provisoires, car il s'agit, pour l'auteur comme pour ses lecteurs, d'aller au-delà. Ce que permet aussi, pour les auteurs, la critique.

2. La critique scientifique existe-t-elle ?

Reste à savoir si la critique existe, au-delà de jugements rapides. Il y a certes des lieux pour cela. Les jurys de recherches universitaires, thèses ou mémoires, sont encore un lieu privilégié ; au-delà, les séminaires, qu'ils soient d'équipes, de réseaux, d'associations, ou *ad hoc*, sans liens préalables, peuvent l'être. Les colloques et congrès l'ont été pendant longtemps ; ils sont actuellement pollués par leur nombre, qui limite les fréquentations des uns chez les autres, particulièrement heuristiques pourtant, et par un mode de fonctionnement qui s'y est souvent installé, basé sur de faux ateliers correspondant à des défilés minutés de communicants sans public, effet ambigu du système d'évaluation de la recherche, qui ne prend guère en compte les communications des chercheurs mais valorise l'organisation d'évènements.

Dans ce système, dans les évaluations systématiques et systématisées des chercheurs et de leurs unités, ce qui compte d'abord, c'est la publication d'articles dans des revues dites de référence¹, ce qui est le cas de la nôtre. Mais ce n'est qu'exceptionnellement qu'un auteur recevra des courriers de collègues faisant suite à une publication ; il pourra l'ajouter dans sa comptabilité personnelle mais, au-delà de son écriture, elle participera peu à son progrès

personnel : chacun court pour lui-même, sur une piste établie, murée, respectant – ou ignorant – les autres, du moins ceux qui ne sont pas de son équipe...

3. Publier ou mourir aime-t-on à répéter

Le problème est que cette règle n'a pas seulement des conséquences au niveau individuel, ce qui ne serait sans doute pas mauvais. Nous avons trop connu des « enseignants-chercheurs » qui, en quarante ans de carrière, n'ont pas publié plus de deux articles ; si cela leur donnait peut-être quelques complexes vite compensés par de longues explications sur le travail qu'ils abattaient (certes !), les risques de conséquence ne leur étaient qu'individuels : leur manque de travail était camouflé par celui des autres, dans le cadre d'une approche globale de la production d'un centre de recherches.

Aujourd'hui, où l'on mesure à partir des contributions individuelles le travail d'un centre de recherches et l'appui que l'on peut y apporter, chaque membre d'une équipe doit être « producteur », au risque de faire déjuger l'ensemble de l'équipe. C'est bien et c'est juste ; il ne faut cependant pas que cela développe la pratique de conduites de camouflage bien connues, signatures de complaisance, échange de signatures fictives dans le cadre d'articles co-signés, appropriation par les professeurs des travaux de leurs étudiants – pour leur faciliter la publication, dit-on, répétition dans des revues différentes d'articles à peu près équivalents, etc., etc., l'imagination étant ici plus à l'œuvre que l'éthique.

Nous espérons avoir jusqu'à maintenant échappé à ces travers. Un indice en est possible : sur 45 articles publiés dans *La Recherche en Éducation*, 29 sont d'un seul auteur, 13 de deux et 3 seulement de trois auteurs ; ces nombres permettent un vrai travail en commun.

4. La multiplication : approfondissement ou renfermements ?

Les revues d'éducation, bizarrement lorsque l'on évoque les difficultés de l'édition, se sont multipliées dans le monde francophone, chaque laboratoire ayant tendance à créer la sienne. Si cela peut faciliter la publication pour certains, il n'est pas certain que cela aide à la diffusion. Or, à quoi sert la publication : à obtenir des points supplémentaires dans une évaluation de carrière ou à la discussion scientifique, à des échanges avec ceux qui ne sont pas obligatoirement proches que permettait déjà la circulation d'une « littérature grise » en voie de disparition ?

La lecture semble souvent se faire en réseaux : au mieux, si on ne se contente pas de lire les siens, on lit les articles de ses amis ; on risque moins ainsi d'être bousculé, et l'on peut penser ne pas déroger à une certaine familiarité scientifique. D'où aussi des bibliographies d'obédience.

Face à cela, pourtant, ce qu'offre une revue scientifique doit surprendre, doit aider à penser autrement, doit aider à réviser ses positions, à les compléter, à les ouvrir et à les enrichir.

Dans la ligne des principes que nous développons dans le cadre de l'AFIRSE, nous avons choisi l'ouverture, l'ouverture en matière de méthodes de recherche – on ne dénoncera jamais assez le manque d'imagination en la matière, l'ouverture en matière de références², l'ouverture en matière d'origine des articles.

Cette ouverture est attestée par les pays d'où émanent les articles jusqu'à maintenant publiés par *La Recherche en Éducation* puisque 16 sont représentés : dans l'ordre des fréquences, la France, le Canada, le Portugal, le Cameroun, le Brésil, puis le Congo, la Guinée, la RDC, et enfin, le Bénin, le Cap-Vert, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Niger et la Suisse. Une ouverture contrôlée, répétons-le, sous le seul critère de la qualité des articles.

5. La qualité d'un article de recherche

Mais dire cela n'est pas suffisant, car qu'est-ce que la « qualité » d'un article de recherche en éducation ?

On a beaucoup glosé, et l'on continue, sur la « qualité » de l'éducation en se réfugiant bien vite vers des évaluations de type comptable, de ce qui peut être facilement repéré. Cela ne nous aide pas à définir celle des écrits de recherche en la matière...

Suffit-il pour cela de rappeler qu'un article doit être consommable, c'est-à-dire, tout simplement lisible, dans une langue compréhensible, ni dans un charabia langagier de bonne volonté, type traduction *Google*, ni dans un langage pseudo-scientifique, soit disant professionnel, d'un érotisme mal maîtrisé et finalement fictif.

Suffit-il aussi de rappeler que la question de la preuve reste fondamentale, et que cette question est d'une permanence qui n'est pas à rapporter aux oppositions dépassées entre recherche quantitative et qualitative, entre recherche fondamentale et recherche appliquée. De quel droit, à partir de quelles sources et de quelles vérifications, s'autorise-t-on à dire quelque chose ? Car l'enjeu est bien là : il s'agit de dire quelque chose, d'apporter une contribution, une compréhension nouvelle dont la construction et les origines peuvent être vérifiées. La description d'un objet n'en fait pas preuve.

Suffit-il, finalement, de se rapporter, en utilisant des critères préétablis, à un pré-jugement de pairs, eux-mêmes spécialistes incontestés, mais peut-être partisans³ ?

6. La forme d'une revue

Nous avons, jusqu'à maintenant, respecté notre choix de départ, de ne pas publier de numéros thématiques afin de témoigner de la science qui se fait au plus proche de sa production. Les numéros thématiques n'ont en effet pour nous sens que s'ils font véritablement le point sur une question et ne sont pas une fiction d'édition, mettant un titre commun à quelques articles, donc, au mieux illustrant quelques aspects du titre global pourtant affiché. Ce type de publication est tout à fait intéressant mais exige un inventaire préalable des travaux et des demandes d'articles aux meilleurs producteurs qui éliminent ou au moins limitent fortement, les propositions spontanées. Le genre est encore plus difficile si l'on raisonne sur une production internationale prenant en compte celle de pays peu connus sur le marché de la recherche⁴.

Nous n'avons sans doute pas encore suffisamment utilisé les possibilités ouvertes par l'édition à distance. En particulier, notre projet de revue permanente, mettant les articles d'un numéro en ligne dès que validés, le numéro se fermant à la fin de la période, n'a pu, pour des raisons techniques, encore être mis en œuvre⁵.

Ainsi, en assumant les interrogations et les tâches exigées par la vie d'une revue – et même si l'on peut nous reprocher une présence pas tout à fait égalitaire des auteurs féminins (29) et masculins (36), et même si, au-delà du travail d'édition, nous devons nous charger d'une lourde démarche « pédagogique » d'aide à la correction et de conseil, et même si les contraintes temporelles nous obsèdent parfois – nous pensons avancer, progresser, espérant ces surprises de nouvelles connaissances ou compréhensions dont nous pourrions témoigner et ainsi servir l'ambition de nous aider, lecteurs, auteurs ou animateurs de *La Recherche en Éducation*, à participer aux constructions qu'elles permettent.

Notes

1. Ce type d'utilité explique peut-être en partie les dérives commerciales de certaines revues qui n'hésitent pas à demander une contribution financière pour faire examiner les propositions d'articles ou pour les publier, même après qu'ils aient été sélectionnés (ce type de fonctionnement apparu aux États Unis d'Amérique gagne maintenant d'autres pays, dont la France). D'une certaine façon, on revient à l'édition à compte d'auteur : publier rapporte des points ; on investit !
2. Un prochain éditorial analysera ces dimensions dans les articles publiés par *La Recherche en Éducation*.
3. Sur cette question, voir l'article de Maria Teresa Estrela, « L'expertise d'articles scientifiques – quelques considérations à partir de l'expérience » (n°2, 2009, pp. 98-104).
4. Nous ne nous interdisons cependant pas de proposer parfois à l'avenir des numéros thématiques, mais sous la forme de numéros spéciaux, indépendants de la régularité semestrielle.
5. Voir l'éditorial du n°1.

Louis Marmox